



À partir du 13 décembre Effectuez vos demandes d'urbanisme en ligne

Service disponible exclusivement pour vos demandes de certificats d'urbanisme (CU) et déclarations d'intention d'aliéner (DIA).

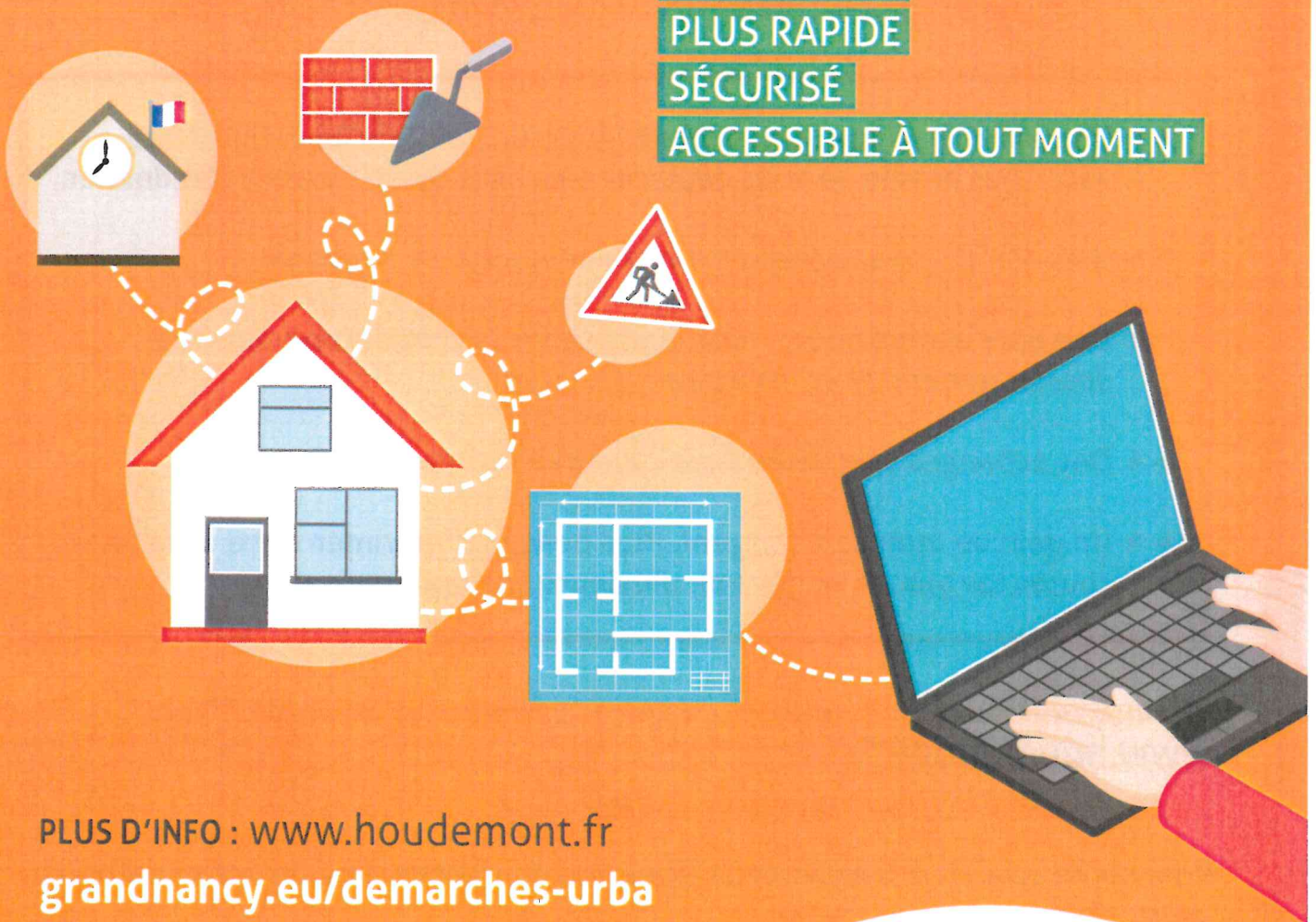
Ce service sera progressivement étendu à l'ensemble des communes du Grand Nancy et aux autres procédures d'urbanisme.

PLUS SIMPLE

PLUS RAPIDE

SÉCURISÉ

ACCESSIBLE À TOUT MOMENT



PLUS D'INFO : www.houdemont.fr
grandnancy.eu/demarches-urba



Ville de
Houdemont

métropole
GrandNancy



Vers une modernisation et simplification des démarches d'urbanisme

**Vous souhaitez vendre un bien ou avoir des informations relatives à un terrain ?
Effectuez désormais ces démarches en ligne :**

- ▶▶ certificats d'urbanisme (CU) : démarche recommandée avant d'effectuer des demandes d'autorisation d'urbanisme (terrain nu ou déjà construit) pour connaître les dispositions d'urbanisme qui s'y appliquent ;
- ▶▶ déclarations d'intention d'aliéner (DIA) – démarche obligatoire si vous vendez votre bien situé dans une zone de préemption (la mairie doit pouvoir faire valoir son droit sur le bien et l'acquérir en priorité – généralement pour mener des opérations d'aménagement urbain).

Il s'agit d'une expérimentation dans le cadre de la modernisation du service public (démarche Action Publique 2022 de l'État)

- ▶▶ Un service gratuit et accessible 7 jours sur 7 et 24h/24 depuis chez vous. Plus besoin de vous déplacer en mairie ou de poster votre dossier.
- ▶▶ Un suivi de l'avancement de votre demande en temps réel.
- ▶▶ Une aide en ligne pour vous guider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie.
- ▶▶ Des échanges simplifiés avec l'administration.
- ▶▶ Un gain de temps et d'argent. Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces exigées en plusieurs exemplaires papier.

Rendez-vous sur le site internet de votre commune et du Grand Nancy.

www.houdemont.fr

grandnancy.eu/demarches-urba

Pour toute question, contactez la Direction de l'Urbanisme de votre mairie au

03 83 56 21 22

Horaires

Les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Les mardis de 9h à 12h

Les jeudis de 14h à 17h30